

## Politique de durabilité du Congrès mondial de la nature de l’UICN 2025

### **Contexte**

Le Congrès mondial de la nature de l’UICN est l’occasion pour le monde entier de se réunir pour définir les priorités et mener des actions significatives en faveur de la conservation et du développement durable.

Lors du Congrès 2025, plus de 1 400 organisations Membres de l’UICN – comprenant des gouvernements, des organisations de la société civile et des peuples autochtones – voteront sur des questions majeures afin de guider la relation de l’humanité avec la planète. Cette démarche s’inscrit dans la mission de l’UICN : « influencer, encourager et aider les sociétés à protéger l’intégrité et la diversité de la nature, tout en veillant à une utilisation équitable et durable des ressources naturelles ».

Le pouvoir rassembleur unique de l’UICN, qui réunit acteurs étatiques et non étatiques, confère au Congrès un mandat fort pour orienter le programme mondial de conservation de la nature pour les décennies à venir. Consciente de cette responsabilité, l’UICN veille à ce que la durabilité soit au cœur de ses événements grâce à la [Politique de durabilité des Congrès et événements mondiaux de l’UICN](#) qui stipule que : « chaque événement de l’UICN doit disposer d’une stratégie de durabilité dédiée consistant en un ensemble de lignes directrices et de principes reflétant l’engagement de l’UICN (et, le cas échéant, du Pays hôte) dans l’organisation d’événements durables ». Le Congrès 2025 incarnera cet engagement en intégrant les principes de durabilité dans tous les aspects de la planification et l’exécution.

### **Champ d’application**

La présente politique s’applique à l’organisation du Congrès mondial de la nature de l’UICN, tant en ligne qu’en présentiel, coorganisé avec les Émirats arabes unis à Abu Dhabi, du 9 au 15 octobre 2025. Le contenu du Congrès ainsi que tout événement organisé en dehors du site de ce dernier ne relèvent pas du système de gestion d’événements durable ni de la certification.

### **Engagement**

Par l’organisation du Congrès, l’UICN s’engage à :

1. *Tirer parti du Congrès pour favoriser un changement régional et mondial en faveur de la nature.* Le Congrès constitue une plateforme unique de collaboration visant à promouvoir une gouvernance environnementale efficace, en invitant toutes les composantes de la société à partager tant les responsabilités que les bénéfices liés à la conservation de la nature.

2. *Faire preuve d'excellence dans la gestion d'événements durables, en réalisant des avancées concrètes en matière de pratiques opérationnelles.*

### **Valeurs et principes**

Afin d'assurer l'intégration de la durabilité dans tous les aspects du Congrès, tant en ce qui concerne sa planification que son exécution, l'IUCN et le Pays hôte se sont fixés pour objectif d'obtenir la certification ISO 20121.

Ce processus vérifié de manière indépendante assure la mise en œuvre d'un système de gestion responsable du Congrès, contribuant également aux 17 Objectifs de développement durable des Nations Unies, et guidé par les valeurs de l'IUCN que sont *l'intégrité, la confiance et la responsabilité, la transparence, la fiabilité et la réactivité, l'égalité, l'inclusion et le respect de la diversité des personnes, la dignité et la responsabilité environnementale*, ainsi que les principes de développement durable de l'ISO que sont *l'inclusion, l'intégrité, la transparence et la gérance*.

### **Voies stratégiques et objectifs clés**

Dans ce cadre, l'IUCN et le Pays hôte travaillent en collaboration et ont défini 4 voies stratégiques, 11 objectifs principaux et 24 domaines de travail.

#### **A. Économique / sociétal : maximiser l'impact local et mondial.**

- Créer un impact positif durable sur les communautés locales et la nature.
- Élargir et renforcer la marque et l'influence de l'IUCN.



#### **B. Environnemental : minimiser l'empreinte écologique du Congrès.**

- Réduire et compenser les émissions de carbone associées à l'organisation du Congrès.
- Optimiser la consommation et la réutilisation des ressources dans la production de l'événement.
- Améliorer l'empreinte environnementale associée aux offres de nourriture et de boissons.



#### **C. Social : organiser un événement fédérateur.**

- Promouvoir le respect des droits de l'Homme tout au long de la planification et de la réalisation de l'événement.
- Promouvoir des opportunités de participation inclusive pour tous.

- Améliorer le bien-être des participants tout au long de l'événement.
- Prioriser un approvisionnement social et des opportunités de recrutement inclusives.



#### **D. Gouvernance : renforcer la résilience et la gouvernance de l'organisation.**

- Assurer la résilience grâce à des modèles d'organisation et de financement améliorés du Congrès.
- Promouvoir une gouvernance équitable et transparente du Congrès.



#### **Mise en œuvre et suivi**

Pour mettre en œuvre cette politique, les principaux organisateurs, l'UICN et le Pays hôte, les Émirats arabes unis, s'engagent à prendre les mesures suivantes :

- Leadership et responsabilité :
  - Nommer un Point focal de durabilité, responsable de la mise en œuvre des exigences ISO 20121.
  - Veiller à ce que les instances dirigeantes participent et soutiennent l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie de durabilité de l'événement (y compris un plan d'action couvrant les objectifs clés inclus dans la présente politique et la dimension transversale de l'héritage), ainsi que sa conformité à la norme ISO 20121.
- Implication des parties prenantes :
  - Impliquer et collaborer avec les fournisseurs, les participants, les médias et les membres de la communauté pour s'assurer que les questions et objectifs de durabilité soient compris et abordés en conséquence.
  - Communiquer les attentes en matière de durabilité aux partenaires et aux fournisseurs par le biais des contrats et de directives.
- Formation et renforcement des capacités :
  - Offrir une formation aux employés, aux fournisseurs et aux bénévoles afin d'assurer la sensibilisation et la compétence en matière de pratiques de durabilité.
- Mesure et rapports :
  - Suivre et évaluer les résultats et les performances par rapport aux objectifs de durabilité à l'aide d'indicateurs de performance clés (KPI, en anglais).

- Communiquer les progrès de manière transparente aux parties prenantes par le biais de rapports de durabilité post-événement.

5. Amélioration continue :

- Évaluer et mettre à jour régulièrement cette politique et l'approche globale de gestion durable afin de refléter les meilleures pratiques, les nouvelles technologies et l'évolution des attentes des parties prenantes.
- Intégrer les enseignements tirés de chaque événement pour améliorer les performances futures en matière de durabilité.

**Conformité à la norme ISO 20121**

Cette politique répond aux exigences de la norme ISO 20121 et fait partie intégrante de notre système de gestion de la durabilité de l'événement. Elle reflète l'engagement de l'IUCN à gérer les risques et opportunités en matière de durabilité de manière systématique et transparente.

**Approbation**

Cette politique a été approuvée par la Directrice générale de l'IUCN et sera évaluée avant chaque Congrès afin d'assurer sa pertinence et son efficacité continues.



**Dr. Grethel Aguilar**  
Directrice Générale IUCN  
16.05.2025

